

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT,
DU LOGEMENT, DE L'AMENAGEMENT
DU TERRITOIRE ET DES TRANSPORTS

DIRECTION DE LA SECURITE
ET DE LA CIRCULATION ROUTIERES

SOUS DIRECTION DE LA REGLEMENTATION
TECHNIQUE DES VEHICULES

PARIS, LE 04 JUIL. 1986

208, RUE RAYMOND LOSSERAND
75014 PARIS
CODE POSTAL 75775 PARIS CEDEX 16
TELEPHONE (1) 45.39.25.70
TELEX EKIPRER 200366

Monsieur le Directeur,

Pour répondre à votre demande d'homologation d'un dispositif
d'échappement silencieux de remplacement :

Marque : SITO

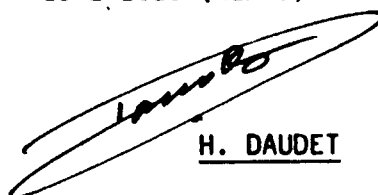
Type : 1250 destiné aux véhicules HONDA NC13 (VF400F)

Je vous informe, qu'en application des dispositions des articles
du Code de la Route R 70 - R 71 et R 109-2 et compte tenu du procès-verbal de
L'UNION TECHNIQUE DE L'AUTOMOBILE, DU MOTOCYCLE ET DU CYCLE délivré
le 27 JUIN 1986 sous le numéro 86.15.10.111/6264 ce dispositif est agréé sous
le numéro :

TP SI 2548 Extension I

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma
considération distinguée.

L'Ingénieur des Travaux Publics
de l'Etat (Mines)



H. DAUDET

Monsieur le Directeur
EUROPEENNE DE DIFFUSION MODERNE
13 Route de la Salle - ZAC des Romains - CRAN GEVRIER - 74000 ANNECY

SITO
MONTI CELLO D'ALBA
ITALIE

-